



ASSEMBLEE GENERALE

2011

**AG extraordinaire:
modification des statuts**

AG ordinaire:

Rapport moral 2010

Rapport financier 2010

Rapport d'orientation 2011

Budget prévisionnel 2011

Cotisations 2011

Renouvellement du CA - élections

AG extraordinaire: modification des statuts

Surtout des modifications de forme

Nouvelle répartition des textes entre statuts et règlement intérieur, et suppression des redondances

Quelques modifications de fond, mineures

ARTICLE 4 : Composition

L'association se compose de :

Membres actifs ou adhérents : est adhérent toute personne physique majeure ou personne morale qui remplit toutes les conditions d'adhésion exigées (article 5) et participe aux activités de l'association.

Membres d'honneur : est membre d'honneur toute personne physique ou morale ayant rendu des services signalés à l'association, reconnue comme telle par le Conseil d'Administration. Ils sont dispensés de cotisation, **mais doivent remplir toutes les autres conditions d'adhésion exigées des membres actifs (article 5) s'ils naviguent dans le cadre de l'association**

suppression des notions de membres fondateurs et membres bienfaiteurs (sans objet)

ARTICLE 5 : Conditions d'adhésion

Textes transférés du RI:

L'adhésion est annuelle, du 1er janvier au 31 décembre. Elle peut se faire à tout moment de l'année.

Sa validité est prolongée jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Passée cette date, les adhésions de l'année précédente non renouvelées sont automatiquement périmées.

Pour être adhérent il faut être **majeur capable**, remplir et signer un bulletin d'adhésion, fournir les justificatifs demandés dans le Règlement Intérieur de l'association, et payer la cotisation votée à l'Assemblée Générale.

L'adhésion de personnes morales est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le CA pourra refuser des adhésions dans les mêmes conditions et selon la même procédure que dans les cas de radiations (cf article 7)

ARTICLE 6 : Cotisations

Textes transférés du RI:

Le montant des cotisations est arrêté à la fin de l'A.G. et devient immédiatement exigible pour la nouvelle année civile.

6-1 Cotisation « couples » (nouvelle appellation de « familles »)

Elle s'applique dans la limite de deux personnes par famille (conjoint ou enfant majeur, par exemple), ceci afin de garantir l'équité des embarquements. Chacun des deux membres de la famille est adhérent à part entière et, à ce titre, dispose d'un droit de vote à l'AG.

6-2 Cotisations de conjoints de propriétaires et de co-propriétaires

Bien entendu les propriétaires adhérents sont libres de naviguer avec leurs conjoints dans toutes sorties y compris dans le cadre de l'AMCRE, que leurs conjoints soient adhérents ou non.

Chaque co-propriétaire d'un bateau (de la même famille ou non) peut aussi être adhérent, avec un droit de vote, en payant une cotisation .

RAPPORT MORAL

- **Effectifs, activité**
- **Mise en application des mesures décidées en 2010 et évolutions du RI.**
- **Livraison du site internet**
- **Soirées permanences**
- **Forum des asso et Mille Sabords**

Effectifs, activité

fin 2010: 124 adhérents

dont 27 propriétaires de bateaux

fin 2009: 109

dont 26

fin 2008: 122

dont 28

**Plus de 79 sorties réalisées,
75 fiches croisières créées (95%!)**

16 bateaux sortis (sur 20, en ne comptant pas les 7
nouveaux adhérents de fin d'année)

plus de 7380 milles parcourus

Au palmarès :

1er	Gwenva	21 sorties pour 109 jours de mer, dont Espagne et Cornouaille anglaise;
2ème	Tassadit	13 sorties pour 54 j , dont Espagne;
3ème	Bastet	8 sorties pour 39 j ;
4ème	Alizé	5 sorties pour 35 j dont Scilly et Vannes-Fareham
5ème	Aldiana	7 sorties pour 14 j
6ème	Filao	7 sorties pour 13 j
7ème	Nouni	8 sorties pour 10 j

- autres moins de 5 sorties et moins de 10 j
- sans oublier **Marmill** : plusieurs croisières aux Antilles en 2010 avec des équipiers de l'AMCRE, mais pas d'infos sur le site

Mise en application des mesures décidées en 2010 et évolutions du RI

- Notion d'adhérent:

- L'adhérent est « responsable »: il est donc **obligatoirement majeur capable**.
- **Enfants mineurs: pas adhérents**. Peuvent éventuellement naviguer, à 3 conditions: invités du propriétaires + accords de tous les équipiers + avec un des parents et sous sa responsabilité.
- **Invités du propriétaire**. Le propriétaire est libre d'inviter qui il veut, même non adhérent, sur des sorties de l'AMCRE, mais sous sa responsabilité, le RI ne s'appliquant pas à ces personnes. **Le conjoint du propriétaire peut adhérer** à l'association (cotisation couple), pour participer aux votes, et figurer dans la liste des adhérents.
- **« Adhésion couple »** remplace adhésion famille: limitée à **2 personnes**
- **L'adhérent s'engage** dans le bulletin d'adhésion **à publier sa photo dans la liste des adhérents** du site: photo **« reconnaissable »**. → pas de burkha à l'AMCRE !
- idem à **valoriser son niveau de compétence**

Deux rappels:

- **Les nouveaux adhérents propriétaires doivent être agréés « skippers »** avant de naviguer avec des adhérents. Pour cela ils doivent embarquer un évaluateur de leur choix (liste sur le site) pour une sortie. Le CA décidera.
- **L'adhésion** est annuelle, du 1er janvier au 31 décembre.
Les nouvelles adhésions après le 31 août comptent pour l'année suivante.
La validité des adhésions est prolongée au **31 mars** de l'année suivante. **A défaut de renouvellement à cette date, l'accès à l'espace adhérent du site internet est automatiquement bloqué.** Ce n'est pas une radiation mais un non-renouvellement de la part de l'ancien adhérent.
Le renouvellement peut se faire à tout moment de l'année.

• Les sorties

- **Toute sortie doit être publiée au planning;** Si suite à sortie ouverte, la sortie doit être inscrite en sortie planifiée.
- **Toute sortie doit être suivie d'une fiche croisière.** C'est indispensable dans notre asso pour connaître son activité. Élément d'incitation à naviguer, d'animation à travers le site.
- (rappel) **le propriétaire est libre de constituer son équipage comme il l'entend**
- Conformément au droit civil, **toute personne responsable d'un dommage est tenue à réparation.** Le propriétaire est ainsi en droit de demander réparation, individuellement ou collectivement, pour des dommages subis par son bateau.

Livraison du site internet en début 2010

Un grand succès.

Les propriétaires l'ont adopté: sorties au planning, fiches croisières, fiches adhérents et fiches bateaux.

La majorité des équipiers aussi.

Il est devenu le **lien permanent entre les adhérents et l'association**, indispensable dans notre cas particulier, où l'activité (croisières à 3 ou 4 personnes) est par nature très dispersée dans les lieux et dans le temps.

Nouvelles améliorations prévues en 2011.

Soirées permanences

Sans elles beaucoup d'adhérents pourraient ne jamais se rencontrer.

Chaque mois elles permettent aux adhérents de se retrouver, de préparer des sorties, d'échanger.

C'est bien la **continuité de la relation qui nous différencie d'une simple bourse d'équipiers.**

Soirées à thèmes lancées en 2010: film sur la sécurité en mer; lecture des cartes marines (Patricia Aulard); noeuds marins (Joël Le Guenic); météo (Jacques Malet); chants de marins. A suivre...

Une nouvelle communication

- Forum des assos de Vannes
- Mille Sabords du Crouesty: 1ère participation.
- Article dans Ouest-France

Volonté de s'appuyer sur une communication régulière,
ciblée sur les pratiquants de la croisière à la voile, pour
accroître le nombre d'adhérents...

...pour que chaque propriétaire trouve des équipiers
...pour que chaque équipier trouve des embarquements

FIN du RAPPORT MORAL

ORIENTATIONS 2011

1. Dans la continuité de 2010.

- **De nouvelles animations en soirées permanences;**
D'ores et déjà,
 - météo (HB Cosset),
 - VHF et mise en route moteur, (Robert Marquet)
 - mécanique, (Daniel Plugger, Philippe Mahé)
 - pêche aux araignées en plongée, (Michel L'Higuiner)
 - mouillages et accostages, (Joël Le Guenic)
 - autres ?? vos demandes?? vos propositions??

- **La réunion- repas annuelle des propriétaires** en début d'année
- **Les participations au Forum des assos de Vannes et surtout au Mille Sabords du Crouesty.**

2. Des nouveautés:

- **Nouvelles évolutions du site internet**, définies par une commission composée de JP André, P Huby, JL Sirard, L Rasset, R Marquet, J Malet.
 - Affichage en page d'accueil des dernières infos maj: sorties, FC, divers
 - Possibilité d'agrandir les photos des adhérents
 - Statistiques
 - diverses améliorations facilitant l'utilisation
- **Vannes-Fareham**; du 26 au 30 juillet accueil des anglais. **29 juillet animé par l'AMCRE** et les Amis de Conleau; **Appel aux volontaires**. Régis Cuchet

coordonnateur, avec JF Breton, Michel Pottier. En retour de la croisière 2009 des bretons de Vannes vers Fareham.

- **Anniversaire des 15 ans de l'AMCRE.**

 - **Appel aux volontaires:** idées, préparation etc

- Enfin, une excellente idée appliquée par plusieurs propriétaires de bateaux. Dès que des équipiers sont inscrits sur une sortie au planning, créer une FC par anticipation en inscrivant les équipiers.

 - Info intéressante pour de futurs équipiers. Et si liste d'attente, noter les équipiers en attente dans le commentaire: info intéressante pour d'autres propriétaires

FIN du RAPPORT D'ORIENTATION

RAPPORT FINANCIER 2010

**Voir tableau suivant
colonne de gauche du
budget prévisionnel 2011**

BUDGET

PREVISIONNEL

2011

Retour à l'équilibre avec des dépenses raisonnées et une légère augmentation des cotisations. Toutes choses égales par ailleurs, 2012 devrait voir des résultats excédentaires plus importants par l'absence des dépenses exceptionnelles de 2012: site internet; Vannes-Fareham; anniversaire des 15 ans.

COMPTES DE RESULTATS	2009	2010		Previsionnel 2011	
				Dépenses raisonnées Légère augm des cotisat	
DEPENSES TTC					
Location salle Conleau AG 2009	82	84		85	
Location salle Conleau (soirée permanence)	77	100		105	
Assurance de l'association	78	80		80	
Abonnement Wanadoo Amcre	120	20		0	
Fournitures bureau et affranchissements	130	54		50	
Don annuel SNSM	300	300		300	
Soirées permanences	216	294		300	
Galette des rois (galettes et boissons)	178	174		0	
Site Internet développement = INVESTISSEMENT total 2940 si 780 en 2011	1640	520		780	
Site internet maintenance 240, nom de domaine 105	0	200		345	
Interventions sociétés de télésurveillance	94	0		0	
Formation secourisme 28/03/2009	65	0		0	
Diners propriétaires	90	390		100	
COM: forum assos	0	473		50	
COM: Mille Sabords	0	209		50	
RECEPT: Vannes-Fareham	0	0		400	
RECEPT: 15 ANS	0	0		300	
Frais financiers bancaires	2	2			
TOTAL DEPENSES	3071	2900		2945	
Cotisations adhérents	2324	1795	+ 615€ pour Comparer à 2011 = 2410 €	3000	+ 15 adhérents
TOTAL RECETTES	2324	1795		3000	+ augmentation Cotisations
RESULTAT DE L'EXERCICE	-747	-1105	-530	55	
ACTIF DE L'ASSOCIATION					
Report actif A-1	3412	2664		1559	
Report résultat A	-747	-1105		55	
ACTIF A	2664	1559	+615	1614	+ adh fin 2011

COTISATIONS 2011

- **REALIGNEMENT des PROPRIETAIRES sur les EQUIPIERS**
- **ADHERENTS INDIVIDUELS: 30 €
inchangées**
- **ADHERENTS COUPLES : 45 €**

ELECTIONS

RENOUVELLEMENT du CA

STATUTS → 12 membres élus pour 2 ans

Mandats en cours : 5

Elisabeth FRANCO - Patrick HUBY – Daniel PLUGER - Hubert de QUILLACQ - Daniel TASSON

Sortants : 7

Jean-Pierre ANDRE – Patricia AULARD - Régis CUCHET - Jacques MALET - Luc RASSET – Didier REBOUL-SALZE - Maurice SINET

Membres sortants se représentant : 5

Régis CUCHET - Jacques MALET - Luc RASSET - Maurice SINET

Nouveaux candidats déclarés : 2

Marie-France BENARDEAU – Michel BESNIER - Claude BOULLIER